

## Infos Pratiques année scolaire 2024/2025

### HORAIRES

- Horaire de l'établissement : **De 7h15 à 18h30** lundi mardi, jeudi et vendredi.
- Ouverture du secrétariat : **8h00 - 12h00 et 13h15 - 16 h 45** lundi, mardi, jeudi et vendredi.

### Horaires des classes :

Niveaux	Lundi – mardi – jeudi - vendredi	
	Matin	Après-midi
<b>PS, GS, CP et CE1</b>	8h15 – 11h15	13h15-16h15
<b>MS, CE2, CM1 et CM2</b>	8h25 – 11h25	13h25-16h25

### TARIFS MENSUELS DES CONTRIBUTIONS FAMILLES

La catégorie est calculée en fonction de votre **Quotient familial CAF (QF)** de l'année 2023.

CATEGORIES		TARIS MENSUELS DE CONTRIBUTION + ANGLAIS				
		Maternelle (1)	Primaire (2)	Anglais (3)	TOTAL	
Quotient familial CAF	M (1+3)				P (2+3)	
<b>A</b>	de 0 à 400 €	45.00 €	42.00 €	4.00 €	49.00 €	46.00 €
<b>B</b>	de 401 € à 700 €	63.00 €	47.00 €	6.00 €	69.00 €	53.00 €
<b>C</b>	de 701 € à 1000 €	78.00 €	64.00 €	8.00 €	86.00 €	72.00 €
<b>D</b>	de 1001 € à 1300 €	92.00€	80.00 €	12.00 €	104.00 €	92.00 €
<b>E</b>	de 1301 € à 2000 €	97.00 €	82.00 €	16.00 €	113.00 €	98.00 €
<b>F</b>	2001 € et plus	122.00 €	95.00€	19.00 €	141.00 €	114.00 €

La catégorie (de A à F) détermine le montant mensuel de votre contribution selon que votre enfant sera scolarisé en primaire ou en maternelle.

**Si votre situation financière a changé, merci de nous fournir les 3 derniers bulletins de salaire ou les justificatifs Pôle emploi ou CAF.**

### REDUCTIONS FAMILLES NOMBREUSES

- Pour **3 enfants** scolarisés dans l'établissement  
⇒ - **50 %** sur la contribution de l'aîné de la fratrie.
- Pour **4 enfants** scolarisés dans l'établissement  
⇒ **Gratuité** de contribution pour l'aîné de la fratrie.

TOURNEZ S.V.P.



## MODE DE REGLEMENT DE LA CONTRIBUTION

La facturation est trimestrielle : **septembre, janvier et avril.**

**Plusieurs modes de règlement** sont possibles : espèces, chèque, CB à la Vie Scolaire ou directement sur EcoleDirecte en CB ou par prélèvements mensuels automatiques tous les 5 du mois.

**En cas d'impayés**, l'établissement intentera toute action jugée nécessaire pour recouvrer les sommes impayées.

En cas d'absence de l'élève ou incapacité majeure d'accueil de la part de l'établissement aucune réduction ne pourra être accordée sur le montant de la contribution.

**Tout mois entamé est dû en totalité.**

## TARIFS CANTINE

- Le prix du repas est de 6,00 € auquel se rajoute 1,50 € de surveillance, **soit un total de 7,50 €**
- Pour les PAI nécessitant un panier-repas : **1,50 €** par jour. Ce tarif correspond à l'attention toute particulière d'un surveillant pour réchauffer et servir le repas de l'enfant et le surveiller durant la pause méridienne.
- Les enfants inscrits à la restauration sont équipés d'une **carte magnétique** qui vous sera facturée **5.00 €** lors de la première année dans l'établissement ou en cas de perte en cours de scolarité.

## TARIFS ETUDE – GARDERIE

TRANCHES HORAIRES	TARIFS PAR TRANCHE HORAIRE ET PAR JOUR	
	Maternelle	Primaire
07h15 - 08h10	2,50 €	1,50 €
16h30 - 17h30	2,50 €	1,50 €
17h30 - 18h30	2,50 €	1,50 €

**Tout dépassement après 18h30 est facturé à raison de 15.00 € par retard.**

Les frais de garderie (mati, midi et soir) pour les enfants de moins de 6 ans peuvent faire l'objet d'une déduction de vos impôts.

Un justificatif est transmis sur demande.

## AUTRES FRAIS A VOTRE CHARGE

1. **DROIT D'INSCRIPTION : 20.00 € par enfant, payables 1 seule fois à l'entrée dans l'établissement.**  
**FRAIS ADMINISTRATIFS : 60.00 € pour le 1<sup>er</sup> enfant, 30.00 € à partir du 2<sup>e</sup>, payables chaque année.**
2. **ACTIVITES CULTURELLES ET SPORTIVES :** les élèves sont amenés à participer à diverses activités pédagogiques ou sportives sur le temps scolaire au sein ou en dehors de l'école (spectacles, séances de sports à la Patinoire, à la piscine ou autres, au musée, sorties de fin d'année...). Une participation est de **30.00 € par enfant et par année scolaire**, est demandée.
3. **COURS D'ANGLAIS :** L'école Saint-Joseph a reçu l'agrément « Centre de préparation aux diplômes CAMBRIDGE ». Tous les élèves de l'Institution Saint-Joseph participent obligatoirement aux cours d'anglais. Il leur est proposé une pratique quotidienne de l'anglais avec des intervenants extérieurs habilités par Language Connexion.  
Les élèves de CM2 valident leurs années de « More English » par un diplôme de l'université de Cambridge.  
Les tarifs annuels se déclinent en fonction de la catégorie de la famille et sont intégrés à la facture trimestrielle.
4. **ASSURANCE SCOLAIRE: L'assurance Scolaire est obligatoire.** Une attestation d'assurance Individuelle Accident et Responsabilité Civile doit nous être fournie avant le 15 septembre.  
Passé ce délai, les élèves seront assurés automatiquement par l'assurance de l'établissement et le montant vous sera facturé au 1er trimestre.  
Pour les familles qui le souhaitent, l'établissement propose une adhésion à la FEC (assureur de l'Enseignement catholique) pour **8.00 € par an.**
5. **ECOLE DIRECTE :** Un **accès gratuit** à l'application Ecole directe pour toutes les informations Ecole/Famille et règlement des frais de périscolaire.  
Les identifiants de connexion sont remis à chaque famille à la rentrée.